

ASDE – service d’animation socioculturelle du district d’Entremont

Depuis 2016 et afin d’œuvrer en faveur de la jeunesse et de la cohésion sociale, les communes de Sembrancher, Orsières et Liddes se sont unies afin d’engager une animatrice socioculturelle. La commune de Val de Bagnes a rejoint l’aventure en 2019 suivie par celle de Bourg-Saint-Pierre en 2020.

Animation socioculturelle

L’animation socioculturelle a pour but de valoriser une jeunesse positive et la cohésion sociale. Pour ce faire, deux professionnel-le-s travaillent sur le district, Fanny Glassey pour la vallée d’Entremont et Chester Civelli pour le Val de Bagnes. Différentes actions sont menées auprès des 12-16 ans et d’autres types d’interventions pour les 16-25 ans.

*Les objectifs sont la **prévention**, le **développement de la citoyenneté**, la **participation à la vie locale**, la **valorisation d’une jeunesse positive**, la **valorisation des compétences de chacun**. Ces actions se caractérisent par :*

- **De l’accueil libre**, une pratique du travail social qui se veut libre d’accès, gratuite, sans inscription et qui se construit sur les principes de confiance, de responsabilisation des jeunes, d’expérimentation collective et de participation.
- **Des activités ponctuelles** tout au long de l’année. Différentes sorties culturelles, sportives ou récréatives sont proposées en fonction des envies des jeunes.
- **Un soutien au développement de projets**, que ce soit pour des initiatives individuelles, collectives, des événements ponctuels ou l’accompagnement des jeunes villageoises, les professionnel-le-s sont à disposition pour accompagner la réalisation de toutes sortes de projets.

Tous les projets ainsi que les programmes des activités sont partagés sur les réseaux sociaux des animateurs et animatrices socioculturel-le-s. Des flyers sont également distribués régulièrement dans les classes.

L'animation socioculturelle possède les **compétences**, les **outils** et les **techniques** pour favoriser cette cohésion sociale et ce bien-vivre par le génie collectif dans un souci de **cohérence** et de **pérennité**. En s'adaptant à toutes les populations et à chaque spécificité de territoire, en étant **mobile** et à **l'écoute** tout en permettant une réelle **implication citoyenne**. Les projets sont mis en place selon l'agenda communal, les besoins et les demandes des citoyens.

Informations de contact :

Bureaux : Rue de l'Eglise 6, 1933 Sembrancher
info@asdentremont.ch
027 543 15 29

Fanny Glassey

Animatrice socioculturelle – Val d'Entremont
fanny@asdentremont.ch
079 866 73 90

Réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/fanny.asde>
<https://www.instagram.com/fanny.asde/>
<https://www.tiktok.com/@fannyasde>
<https://www.snapchat.com/add/fannyasde?locale=fr-FR>

Chester Civelli

Animateur socioculturel – Val de Bagnes
chester@asdentremont.ch
078 331 99 22

Réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/chester.asde>
<https://www.instagram.com/chester.asde>
<https://www.tiktok.com/@asdentremont>
<https://www.snapchat.com/add/chesterasde>

Éducation de proximité

L'éducation de proximité est une prestation développée à l'échelle du district depuis le 1^{er} septembre 2023 au sein de l'Action Socioculturelle du District d'Entremont (ASDE). Elle s'adresse aux jeunes et aux familles domiciliées dans les différentes communes du territoire et leur propose un soutien gratuit et confidentiel basé sur la libre adhésion. Le mandat de l'éducateur de proximité comprend trois axes de travail distincts :

1. Les suivis éducatifs :

L'éducation de proximité permet aux jeunes et aux familles du district de recevoir un **soutien adapté** à leurs besoins lorsqu'ils font **face à des difficultés**. Les suivis éducatifs sont **gratuits, confidentiels, et basés sur la libre adhésion**. L'accompagnement d'une situation se **construit sur mesure** selon ses ressources et besoins spécifiques, qu'il s'agisse d'une **simple discussion** avec des parents en désaccord dans l'éducation de leurs enfants ou d'un **suivi régulier et soutenu** pour un adolescent en rupture scolaire et familiale présentant des comportements à risque. **Un suivi peut s'arrêter ou reprendre à tout moment** ; prendre contact avec l'éducateur n'engage à rien car le soutien proposé s'inscrit dans la **libre adhésion**. De ce fait, l'éducation de proximité permet une **intervention précoce et préventive** ; **moins on laisse traîner une situation problématique, plus on a de chance de trouver rapidement des solutions efficaces**. Les rendez-vous peuvent s'effectuer **au bureau** de l'éducateur (à Sembrancher), **dans l'espace public** ou **au domicile** des personnes concernées. L'idée n'est en aucun cas de faire à la place mais justement de **faire avec les parents et/ou les jeunes**, de sorte à ce qu'ils puissent avoir **le plus rapidement possible** les moyens de **retrouver un équilibre et un confort** dans la gestion de leur situation familiale. Si besoin, l'éducateur de proximité peut aussi être amené à **collaborer avec l'école et/ou avec le réseau de professionnels** impliqués dans la situation ; cela se fait naturellement avec l'accord et la participation des parents.

2. La médiation de territoire :

Elle consiste en premier lieu à assurer une **présence dans l'espace public** afin de devenir un **interlocuteur accessible** pour la population du district. Pour ce faire, l'éducateur de proximité effectue des heures de « **présences hors murs** » dans l'espace public, mais il participe également à des **projets d'animation socioculturelle**, à des **accueils libres** comme le **Steez** et/ou à des **événements** tels que les soirées du **Midnight**. L'objectif est d'une part de **se rendre disponible** pour des **demandes liées à des situations problématiques** de l'espace public (exemples : un groupe de jeunes qui met de la musique tard le soir et qui dérange les habitants du quartier, une problématique de consommation de stupéfiants dans l'espace public ou une histoire de harcèlement scolaire qui se poursuit en dehors de l'école), et d'autre part de pouvoir **intervenir dans**

les zones à problèmes en engageant un **dialogue constructif** avec les personnes concernées. Dans certaines situations, la médiation de territoire peut être une porte d'entrée pour des suivis éducatifs. Le but de l'éducateur de proximité n'est en aucun cas d'être dans la surveillance ou la répression, mais plutôt de **chercher des solutions ou des compromis avant que les choses ne s'enveniment** au point que l'intervention de la police ne soit nécessaire. L'un des atouts de la médiation de territoire est donc de pouvoir **proposer rapidement une intervention préventive** pour essayer de « **traiter à la racine** » des problématiques sur lesquelles il semble encore possible d'agir de cette manière-là.

3. L'observation :

Que ce soit au travers des suivis éducatifs ou de la médiation de territoire, l'éducateur de proximité **récolte et analyse en permanence des observations** qu'il fait au travers de sa pratique. Avec le temps, cela lui permet en général d'avoir une **bonne connaissance et/ou compréhension de la réalité sociale** de la population qu'il côtoie. Il lui est donc demandé d'en **faire profiter chacune des communes du district** en leur partageant les **pistes de réflexion** et les **clés de compréhension** qu'il tire de ses observations, et en les renseignant sur les **éventuelles problématiques émergentes** qu'il identifie chez un certain public ou dans un contexte particulier. L'objectif est **de faire remonter les besoins de la population** aux politiques de leur commune de domicile, afin **qu'ils puissent être considérés et traités** par ces derniers, et dans l'idéal les amener à **mettre des choses en place** pour y remédier.

Informations de contact :

Fabian Gaillard

Educateur de proximité – Val de Bagnes & Val d'Entremont

fabian@asdentremont.ch

078 693 93 19

Réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61551136984086>
<https://www.instagram.com/fabian.asde/>

Organigramme de l'ASDE :

